

Relevé de décisions

Ordre du jour :

1. Evolution du référentiel de labélisation des réparateurs (pour information)
2. Révision du barème 2022 (Vote pour avis)
3. Points divers

Révision du barème 2022 (Vote pour avis)

Ecologic a présenté son projet de révision du barème 2022

L'avis rendu sur ce projet de révision du barème 2022 est favorable :

- 5 avis favorables : Décathlon, USC, MFC (pouvoir donné à l'USC), FNE, CLCV
- 3 abstentions : FEI, CME, Surfrider Fondation
- 4 avis défavorables : Cornilleau, CNR, Amorce, ESS France

